

Rapport annuel de gestion 2023

Mesdames, Messieurs

1. Généralités

La 55e assemblée des membres a eu lieu le 8 mai 2023 à Nidau, au restaurant Stadthaus. L'association bernoise des polices locales remercie la commune de Nidau d'avoir pris en charge le café et les croissants de bienvenue avant l'assemblée des membres ainsi que l'apéritif.

Nous souhaitons officiellement la bienvenue à la commune de Buron sur Aar en tant que membre de l'association bernoise des polices locales dans le cadre de l'assemblée des membres.

Les communes membres sont priées de mentionner l'ABPL dans leur travail quotidien et de contribuer activement à ce que d'autres communes y adhèrent.

Notre but doit rester qu'au moins la moitié des communes appartiennent à l'ABPL. Pour 2024, nous visons à franchir la barre des cent (actuellement, 96 communes sont représentées au sein de l'ABPL). Pour ce faire, la direction s'adressera activement aux communes qui ne sont pas encore membres.

Changements de personnel

Notre président de longue date, Peter Siegenthaler, a quitté ses fonctions et a été remercié lors de l'assemblée des membres du 8 mai 2023. Kurt Wenger a été élu nouveau président. De plus, Eveline Salzmänn, conseillère municipale de la ville de Thoun, a été élue au conseil d'administration. Le reste du conseil d'administration a été globalement réélu pour un an.

2. Activités

2.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois au cours de l'année de gestion 2023 :

- 20 mars 2023
- 21 novembre 2023

Predigergasse 5

3011 Bern

bernische.ortspolizeivereinigung@bern.ch

www.bern.ch/ortspolizeivereinigung | www.bern.ch/association-bernoise-des-polices-locales

Le conseil d'administration a traité la succession de Peter Siegenthaler en tant que président de l'ABPL et la vacance du poste au sein du conseil d'administration. La révision de la LPol (vidéosurveillance dans l'espace public) a également constitué un point fort. Il était important pour le conseil d'administration de pouvoir faire valoir le point de vue de l'ABPL. En outre, il s'est penché sur le guide de l'association des communes bernoises (ACB) sur le Business Continuity Management (BCM). D'une manière générale, l'année de gestion 2023 a été plutôt calme.

2.2. Prises de position et consultations

L'ABPL a été invitée à participer aux prises de position et consultations suivantes :

- Co rapport de la direction de la sécurité : Ordonnance exploratoire sur l'autorisation provisoire de conduire un taxi (OET)

2.3. Propositions

L'ABPL n'a soumise aucune proposition durant l'année de gestion.

2.4. Séances de travail

Deux séances de travail ont été organisées au cours de l'année de référence :

- 23ème séance de travail du 8 mars 2023
- 24ème séance de travail du 24 octobre 2023

Lors des deux séances, les thèmes et les points à l'ordre du jour étaient très variés. La collaboration avec les offices des poursuites et des faillites du canton de Berne a constitué un point fort. Les communes sont surtout préoccupées par l'indemnisation trop faible pour la notification des commandements de payer et des citations. Par ailleurs, la réduction de l'indemnisation pour l'inhumation de personnes originaires d'Ukraine et de personnes en procédure d'asile a été un grand sujet de discussion. Pour les autres points de l'ordre du jour, il est fait référence aux procès-verbaux qui sont mis en ligne sur le site internet. Les séances de travail ont été bien suivies, l'échange d'expériences et les rencontres personnelles sont très appréciés.

Ce sont en premier lieu les employés opérationnels de l'administration qui sont invités aux séances de travail. Les thèmes sont toutefois très actuels et peuvent également intéresser les membres du conseil communal, qui sont donc toujours cordialement invités.

2.5. Soutien aux communes membres

En 2023 également, de nombreuses questions ont été posées par les communes membres, qui ont été traitées et auxquelles le secrétariat a répondu. Voici une petite sélection des thèmes abordés :

- L'hébergement des sans-abris à la suite d'incendies ou d'autres événements extraordinaires
- Notification d'amendes d'ordre à l'étranger
- Validité des autorisations d'exploitation respectivement des autorisations uniques de l'hôtellerie et de la restauration pour les manifestations
- Questions en rapport avec les règlements de stationnement (p.ex. usage commun accru dans l'espace public)
- Camping illégal
- Interdiction des feux d'artifice
- Examen des règlements de police locaux (révision partielles et totales)

2.6. Formation et formation-continue

Durant l'année de gestion, les cours de formation-continue suivants ont été proposés par l'ABPL en coopération avec l'inspectorat de police de la ville de Berne et avec l'IFSA, institut de formation à la sécurité :

- Pulvérisateur d'irritant (spray au poivre, sans exécution)
- Cours de contrôle des étrangers (1 mise en application)
- Cours pour Taxi (2 mises en application)

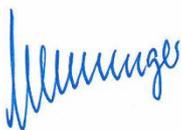
L'offre de cours sera proposée de la même manière en 2024.

2.7. Groupes de travail

Le gérant a participé aux groupes de travail suivants au cours de l'année de gestion :

- Groupe de travail gens du voyage (2 séances)

Berne, 18 janvier 2024



Kurt Wenger
Président



Marc Heeb
Gérant